

GNO EM (DB-NK 1090/202)

Avis de recrutement Interne / Externe N°031/PUI/ADM/KIV/023

L'ONGI Première Urgence Internationale est à la recherche d'un (e) Formateur protection.

FORMATEUR - PROTECTION

Informations préliminaires sur le poste		
Intitulé du poste	Formateur (trice) Protection	
Rattachement hiérarchique	ADJOINT RESPONSABLE DE PROJET PROTECTION (ARP)	
Ville d'affectation	ZONE DE SANTE DE MASISI, TERRITOIRE DE MASISI NORD-KIVU	
Date d'arrivée souhaitée	Septembre 2023	
Financement	BHA 22067-1	
Document	élaboré et validé par l'équipe de la Coordination	

Informations générales sur la mission

Contexte

Première Urgence Internationale (PUI) est une Organisation Non Gouvernementale de solidarité internationale, à but non lucratif, apolitique et laïque. L'ensemble de ses personnels se mobilise au quotidien pour couvrir les besoins fondamentaux des victimes civiles mises en péril, marginalisées ou exclues par les effets de catastrophes naturelles, de guerres et de situations d'effondrement économique. L'objectif est d'aider les populations déracinées dans l'urgence, tout en leur permettant de regagner rapidement autonomie et dignité.

L'Association mène environ 180 projets par an, dans les domaines de la sécurité alimentaire, la santé, la nutrition, la réhabilitation d'infrastructures, l'eau et l'assainissement et la relance économique, protection. PUI intervient en appui à près de 4 millions de personnes dans 21 pays, en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient, en Europe de l'Est, dans le Caucase et en France.

En République Démocratique du Congo, l'ONG intervient actuellement dans trois provinces de la République Démocratique du Congo (RDC): Ituri et Nord Kivu et Kinshasa et a pour objectif de proposer une « réponse multisectorielle intégrée » aux crises humanitaires dans ces provinces. Dans les zones d'intervention de PUI, la persistance de conflits chroniques combinée à l'enclavement de nombreuses zones géographiques controlles répercussions sur le plan humanitaire et PUI répond aux besoins des plus vulnérables via des interventions multisectorielles (santé, nutrition, sécurité alimentaire, relance économique et protection).

Description du poste

Objectif global

Sous la supervision directe de l'Adjoint.e Responsable Projet Protection (ARP), sous la responsabilité du/de la Responsable Projet, est chargé(e) de la mise en œuvre globale des activités de renforcement des capacités des staffs PUI, des structures communautaires de protection, des agents de santé, des relais communautaires sur les concepts clés de protection et de promouvoir la prise en compte de la programmation sûre et digne au sein des équipes programmes.

Objectifs spécifiques et activités associées

- 1. ASSURER LE RENFORCEMENT DES CAPACITES
- ▶ II/Elle fait une planification hebdomadaire et mensuel des activités de renforcément des capacités ;
- ▶ II/Elle soumet un calendier des formations adaptées au cadre d'intervention de PUI à l'ARP ;

CG

- ► Il/Elle forme les réseaux communautaires de santé/nutrition à l'identification et référencement en toute sécurité des cas de protection
- ▶ II/Elle appuie les agents de protection communautaire pour la formation des CPC sur la planification des actions et le développement de leur stratégie de réduction des risques et incidents de protection ;
- ▶ II/Elle forme le personnel de PUI en charge des activités de nutrition et de santé, les relais communautaires ainsi que le personnel de santé sur la programmation sûre et digne/protection transversale, les risques et incidents de protection , l'intégration de la protection dans les activités, et la VBG ;
- ▶ II/Elle forme des agents communautaires (relais communautaires et mamans leaders) sur le concept de base de la protection, l'identification sûre, et le circuit de référence ;
- ▶ II/Elle forme des dirigeants locaux sur la violence liée au sexe, les grossesses précoces et non désirées ;
- ► II/Elle forme des agents de santé et des agents communautaires au concept clé de soins, d'écoute active et de premiers secours psychologiques en collaboration avec les agents psychosociaux ;
- ▶ II/Elle facilite et mise en œuvre de la formation des membres de l'équipe avec le soutien constant et l'implication de l'ARP sur les thématiques liées au domaine de protection ;
- ▶ II/Elle appui d'autres activités de renforcement de capacité faites par les autres membres de l'équipe protection en apportant un appui technique aux équipes (modules, outils, méthodologies, approches, etc.) avec le soutien technique de l'ARP ou du/de la Coordinateur/trice Protection.

2. CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT DU PROGRAMME

- ▶ II/Elle assiste le responsable de projet dans la mise en œuvre des stratégies pour atteindre les résultats des formations.
- ▶ II/Elle s'assure que la qualité de programme requise par PUI est respectée dans la mise en œuvre des activités de renforcément des capacités ;
- ▶ II/Elle s'assure de l'atteinte des indicateurs pour chacune des activités de formation.
- ► II/Elle Identifie les besoins de formation/renfrocement de capacité au seins des équipes ou des agents communautaires et les remonter au Responsable de Projet afin d'optimiser la qualité de l'intervention

3. CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT DES OUTILS DE FORMATION

- Il/Elle participe à la conception, l'adaptation des modules de formation et soumission pour approbation en lien technique avec l'ARP et le/la Coordinateur/trice de Protection;
- Il/Elle revise les outils de formation (simplification, réduction du volume, adaptation avec les pratiques culturelles,etc);
- ▶ II/Elle collabore avec le Superviseur SPS et le Superviseur Protection dans la mise en place des outils de formation ;
- ▶ II/Elle adapte les outils existants au contexte et à l'inclusion genre et des personnes à mobilités reduites ;
- ▶ II/Elle met en œuvre des activités de formation en se conformant au cadre d'intervention protection de PUI ;
- II/Elle organise, planifie et met en œuvre toutes les activités de renforcément des capacités en protection avec l'ARP Protection et conformément aux procédures opérationnelles standards ;
- Il/Elle élabore et met à jour mensuellement un plan de travail des activités de protection en lien avec le chronogramme des activités à soumettre à l'ARP.

4. FAIRE DE LA COORDINATION EXTERNE

Il/Elle promeut des relations solides et fructueuses avec les autorités locales d'autres ONG ou acteurs de santé et de la société civile locale afin d'assurer une bonne coordination et un soutien adéquat à la prestation de services et aux activités du programme ;

5. RAPPORTER ET COMMUNIQUER

- ▶ II/Elle fait systématiquement le rapport de chaque formation et le soumet à l'ARP pour approbation ;
- Il/Elle rend compte de l'avancement des activités de formation, les recommandations et rapporte sur une base hebdomadaire les mises à jour des activités à l'ARP Protection ;
- Il/Elle signale immédiatement tout retard, toute difficultés, tout défi ou toute autre information pertinente à l'ARP en charge de la protection.

Les tâches et responsabilités définies dans cette description de poste sont non exhaustives et peuvent évoluer en fonction des besoins du projet.

Ch

Autres interfaces

- ▶ Interne(s) : N/A
- Externe(s): Autorités, chefs de communauté, leaders religieux, société civile etc.

Profil recherché Savoirs et Savoir Faire recherchés			
FORMATION	Diplôme de Licence en Droit, sciences sociales, psychologie, travail social, ou autres domaines connexes.	Certificat/diplôme de formateur.	
EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	 Trois ans d'expérience en renforcement des capacités sur plusieurs thématiques de la protection; 	Expérience dans une ONG Internationale	
CONNAISSANCES & APTITUDES	 Bonne qualité rédactionnelle ; Bonnes qualités pédagogiques ; Connaissances en protection. 	Connaissance des méthodologies des formations et du suivi de l'impact de celles-ci;	
LANGUES	FrançaisKiswahili	Langues locales : Kihunde Kinyanga Kihutu	
INFORMATIQUE	Bonne maitrise du pack office (Excel, Word, Power Point,) et d'Outlook	, muu	

Caractéristiques personnelles attendues (intégration à l'équipe, adéquation au poste et à la mission)

- ▶ Capacité de travailler de manière autonome et avoir une bonne capacité d'organisation ;
- ▶ Être capable de rédiger un rapport sur ses activités ;
- Être un bon pédagogue ;
- ▶ Bonne résistance aux stress ;
- Bonne capacité d'analyse ;
- Faire preuve de diplomatie et ouverture d'esprit ;
- Savoir travailler en équipe.

Autres

- Capacité à vivre dans des endroits isolés et seul/e ;
- ▶ Être originaire ou connaitre la zone d'intervention est un atout.

Encadrement d'équipe

- ▶ Il est sous la responsabilité et la supervision directe de l'Adjoint Responsable de Projet Protection ;
- Personne à encadrer : N/A

RÈGLES GÉNÉRALES

Ce document est une base de travail, la liste des taches reprises ci-dessus n'est pas extraustive ni limitative. Vous pouvez être amené, dans le cadre de vos fonctions, à effectuer d'autres taches sur demande de vos supérieurs.

D'une manière générale, l'employé devra réaliser toute action nécessaire au bon déroulement des activités dans la limite de ses responsabilités et des conditions légales du code du travail.

RÈGLES À RESPECTER IMPERATIVEMENT

- ▶ Attitude responsable et rigoureuse dans l'exercice de ses fonctions, étant donné les responsabilités d'un tel poste ;
- ▶ Transparence et honnêteté irréprochable ;
- ▶ Respecter les horaires de travail :

Cy

- Ètre irréprochable en matière de discrétion totale (interne et externe) quant aux procédures, fonctionnement et situations financières internes. Le secret professionnel est le maître mot dans ce type de fonction et aucune exception ne sera tolérée;
- Ètre disponible en fonction des tâches et de l'importance du travail à réaliser. Prévenir la hiérarchie à l'avance en cas d'indisponibilité ;
- ▶ Respecter les relations hiérarchiques propres à l'organisation ;
- ▶ Rester poli et courtois en toutes circonstances.

IL EST INTERDIT ET SANCTIONNABLE

- ▶ Tout manquement aux responsabilités propres à ce poste et le non-respect des délais ;
- La violation des règles de sécurité ;
- ▶ Le port d'arme ;
- ▶ La consommation de drogue ou alcool sur le lieu de travail, pendant le service...;
- ▶ Tout vol, fraude, détournement, abus de confiance, corruption ;
- ▶ Toute absence répétée ou abandon de service ;
- L'utilisation abusive ou détournement de matériel ou du logo, à des fins non professionnelles ;
- ▶ Tout problème de comportement (insultes, scandale), irrespect vis-à-vis de la population ou tiers ;
- ▶ La violation du secret professionnel ou des principes de Première Urgence Internationale ;
- ▶ La mise en difficulté de Première Urgence Internationale auprès des autorités locales.

Dossier de candidature

Composition

- ✓ 1 lettre de motivation manuscrite adressée à l'administration de Première Urgence Internationale
- ✓ 1 C.V. détaillé avec au moins trois références (noms, téléphone, adresse et courriel)
- ✓ Copie (s) légalisée (s) de (s) diplôme (s) et des attestations de services rendus précédemment.
- √ 1 Copie de la carte d'identité
- ✓ Une copie de la carte de demandeur d'emploi

Signalons que les originaux des diplômes, attestations de services rendus et autres documents vous serez demandé lors de formalités administratives, aux candidats qui seront retenus.

Comment postuler?

Le dossier de candidature devra parvenir dans une enveloppe fermée, comportant la mention : « Avis de recrutement N°031/PUI/ADM/KIV/023 » aux adresses suivantes : Bureaux Première Urgence Internationale à Goma au 033, Avenue Bunagana Q/Katindo, Province du Nord-Kivu, A kibua au quartier munongo, et a Masisi au quartier birere avenu kipfumu ou par mail a l'addresse : gom.recrutement@premiere-urgence-cod.org en PDF fichier unique.

Délai de dépôt des dossiers: Les candidatures seront clôturées à partir du **13/09/2023** à 17h00 Néanmoins, il est possible pour PUI de commencer, avant la fin de la publication de l'offre, le processus de recrutement si une candidature répond aux attentes et exigences du poste.

N.B: Nous rappelons à tous les candidats que le processus de recrutement au Internationale est équitable, transparent et gratuit.

Fait à Goma, le 28/08//2023

L'Employeur,

Première Urgence Internationale

INTERNATIONALE

*PREMIERE-URGENCE.CRG

Page 4/4